

[Papier à en-tête du Cabinet]

Tribunal Administratif de [ville]  
[Adresse]  
[ville, date]

**Objet** : Contestation de la créance constatée par le titre de recette n° [numéro\_\_titre] émise par Monsieur le Trésorier du [nom hôpital] à la demande du [nom hôpital]  
**LRAR** n° [préciser]

Mesdames et Messieurs les Présidents et Conseillers,

Je viens par la présente contester devant vous l'avis des sommes à payer n° [numéro\_\_titre], émis à mon encontre par Monsieur M. le trésorier principal du [nom hôpital], sis [adresse hôpital], à la demande du [nom hôpital], Etablissement public de santé sis, [adresse hôpital], pour les motifs ci-après exposés.

Le 4 février 2015, j'ai commandé au [nom hôpital] une prestation d'analyse afin de confirmer le diagnostic de l'un de mes patients.

- Pièce n°1 : Bon de commande d'une prestation d'analyse.

En exécution, l'Etablissement a procédé, le 13 février 2015, à un examen en immunofluorescence directe sur cinq anticorps : IgA, IgG, IgM, C3, Fibrinogène.

- Pièce n°2 : compte rendu d'examen.

L'établissement m'a adressé un avis des sommes à payer n° [numéro\_\_titre], émis le 23 février 2015 d'un montant de 296,80 €, détaillant les différentes prestations facturées.

- Pièce n°3 : avis des sommes à payer n° [numéro\_\_titre].

La prestation désignée « Actes techniques médicaux ATM » et codée « ZZQX073 » correspond, selon la Classification Commune des Actes Médicaux établie par l'Assurance Maladie à un examen cytopathologique ou anatomopathologique de prélèvement cellulaire ou tissulaire congelé, avec examen immunocytochimique, immunohistochimique et/ou immunofluorescence **avec 5 anticorps ou plus**.

- Pièce n°4 : Fiche d'acte détaillée émise par l'Assurance Maladie.

Cette prestation, dont la définition correspond **à l'ensemble** des prestations réalisées lors de l'examen du 13 février 2015, m'est facturée par le [nom hôpital] au prix forfaitaire de 84 Euros.

Mais d'autres prestations me sont également facturées, sous la désignation « Anapath et cytologie HN ».

Ces prestations semblent codées par référence à une nomenclature officielle, publiée par le CHU de Montpellier, ayant pour objet d'établir le tarif de facturation des analyses complexes ne figurant pas dans la nomenclature de l'Assurance Maladie.

- Pièce n°5 : extrait du site internet du CHU de Montpellier et nomenclature

Selon cette nomenclature, les prestations supplémentaires qui me sont facturées correspondent à :

- Code A018 : une coloration spéciale, pour un montant de 11€20
- Code A039 : quatre examens en Immunofluorescence sur coupe à congélation par Ac, pour montant total de 168 € (= 42 € x 4)

- Code A063 : un échantillonnage de tumeur, organe cible ou de culot de cellule, pour un montant de 28€
- Code A017 : deux lames blanches, pour un montant total de 5,6 € (= 2,80€ x 2)

Or, ces prestations sont nécessairement incluses dans l'examen anatomopathologique de prélèvement cellulaire ou tissulaire congelé, avec examen immunocytochimique, immunohistochimique et/ou immunofluorescence **avec 5 anticorps ou plus**.

Il en résulte que le [nom hôpital] a commis une erreur manifeste en établissant l'avis des sommes à payer.

C'est la raison pour laquelle, je vous demande de bien vouloir, sur le constat de cette erreur manifeste :

- A titre principal, d'annuler l'avis des sommes à payer n°[numéro\_\_titre], émis à mon encontre par le [nom hôpital], **uniquement** en ce qu'il comporte la facturation des actes référencés « anapath et cytologie HN » A018, A039, A063 et A017.
- A titre subsidiaire, d'annuler **intégralement** l'avis des sommes à payer n° [numéro\_\_titre], émis à mon encontre par le [nom hôpital].

Liste des pièces jointes à la requête :

- Pièce n°1 : Bon de commande d'une prestation d'analyse (à anonymiser).
- Pièce n°2 : compte rendu d'examen.( à anonymiser)
- Pièce n°3 : avis des sommes à payer.
- Pièce n°4 : Fiche d'acte détaillée émise par l'Assurance Maladie.(à chercher sur le site <http://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/index.php>)
- Pièce n°5 : extrait du site internet du CHU de Montpellier et nomenclature (à télécharger sur le site du SMPF)

[Date, signature et cachet]